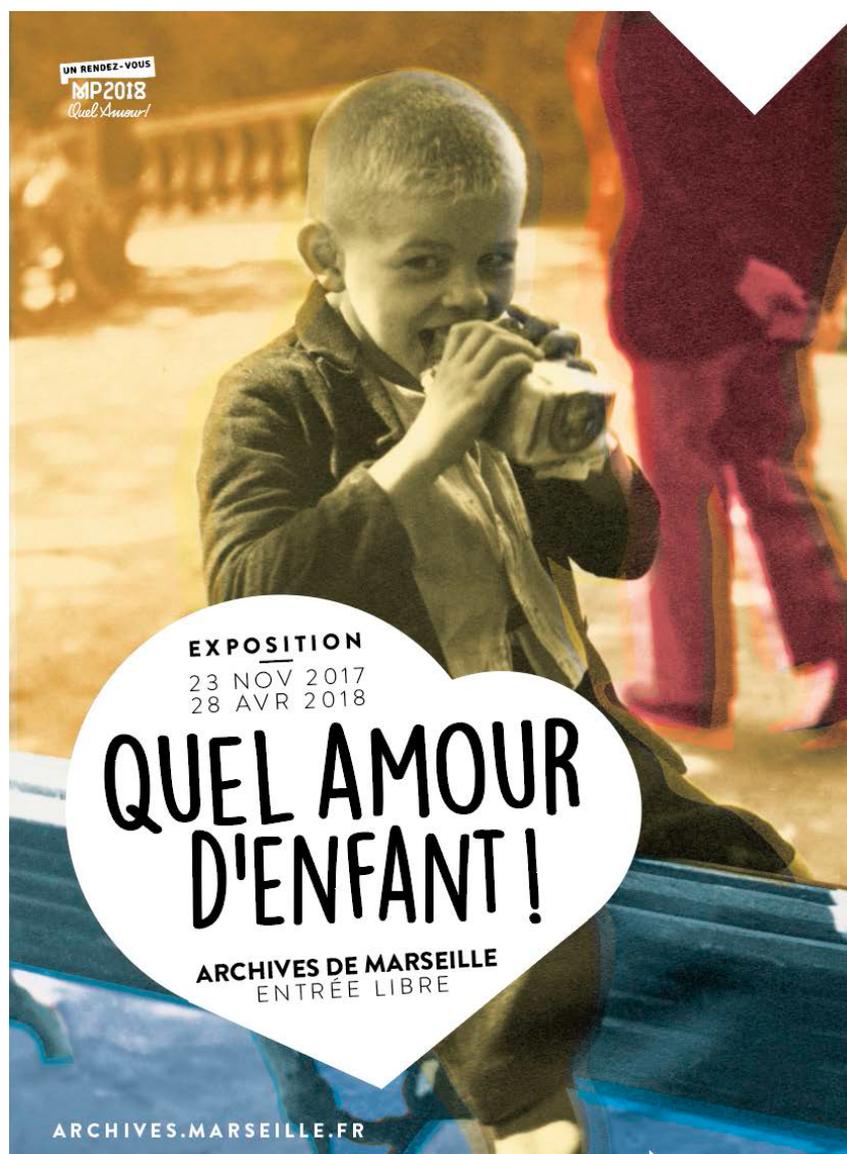


**Exposition**  
**« Quel amour d'enfant ! »**  
**du 23 novembre 2017 au 28 avril 2018**  
**Archives municipales de Marseille**



# Sommaire

- **Propos introductif**
- **L'exposition**
- **Les visuels pour la presse**
- **Autour de l'exposition**
- **Informations pratiques**



## ■ Propos introductif

"**Quel amour d'enfant !**" retrace la vie des enfants à Marseille depuis **1881 jusqu'à 1968**.

L'**évolution de leur place dans la famille et dans la société** sert de fil rouge à cette exposition qui mêle documents d'archives, écrits et iconographiques, issus des fonds publics et privés des Archives municipales, et objets prêtés par le Musée d'histoire de Marseille, le Musée de la Moto, le Mucem, l'association du Patrimoine médical et divers prêteurs privés.

Avec l'aide d'Ann Carol et Isabelle Renaudet (Université d'Aix-Marseille), commissaires scientifiques de cette rétrospective, et sous la direction de Sylvie Clair, conservateur du Patrimoine et directeur des Archives de Marseille, l'équipe des Archives municipales proposent un **parcours évocateur, ludique et coloré** dans la vie des petits Marseillais, depuis l'établissement de l'instruction primaire obligatoire en 1882 jusqu'à la « révolution » de 1968, tant dans le cercle familial que dans l'espace public.



**Diplôme du plus beau bébé Le Petit Provençal Imprimé 1933 (AMM, 7 Fi 22)**

**En sept thèmes (naître, nourrir, soigner et protéger, à l'école, au travail, jouer et lire)**, l'exposition évoque, grâce à plus de **240 documents** (écrits, photographies, dessins, objets, films et témoignages sonores), la vie d'Adrienne, Adèle, Jeanine, Jean, Guy et les autres.

Cette exposition montre l'émergence du concept d'« enfance » : **Comment l'enfant est considéré en tant qu'individu et en tant que membre d'une famille, d'un groupe, de la société.**

**Comment l'individualité et la personnalité de l'enfant se construit grâce à l'éducation et aux rencontres, comment elle s'affirme par son appartenance à des groupes, des cercles de plus en plus larges, tandis que l'autonomie et la liberté ainsi acquise font passer l'individu du stade enfantin à celui d'adulte.**

Adèle, Adrienne, Jeannine, Sylvie, Charles, Guy, Jean et les autres, sont autant de figures dont le public suivra l'évolution, la vie quotidienne à Marseille dans une société en pleine mutation, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance du statut de l'enfant et sa place dans la société, ainsi que sa représentation, depuis l'établissement de la scolarité primaire obligatoire (loi Jules Ferry, 1881) jusqu'à la « révolution » sociétale de mai 1968.

**Anonyme**  
**Garçon sur sa**  
**bicyclette**  
**tirage moderne**  
**d'après une**  
**photographie**  
**négative sur**  
**plaque de verre**  
**(AMM, 19 Fi 962)**



**Fontaine d'Albert**  
**photographes**  
**Guy Fraissinet**  
**[janvier 1906]**  
**tirage original**  
**(AMM, 39 II 71)**



**André Chevrot (1901 – 1991)**  
**Colette pleurant dans les**  
**bras de sa sœur Jeanine**  
**1934**  
**photographie**  
**stéréoscopique positive sur**  
**plaque de verre**  
**(AMM, 91 Fi 1170)**

## ■ L'exposition

L'exposition est structurée en **7 grands thèmes: naître, nourrir, soigner et protéger, à l'école, au travail, jouer et lire** qui montrent, en filigrane, l'enfant dans l'espace privé (la famille) et dans l'espace public de **1881 à 1968**, ponctuée par des portraits d'enfants, le tout dans un parcours qui se veut fluide et une scénographie colorée et ludique.

### Et l'enfant vient au monde...

L'expression résume à elle seule le propos de cette exposition. Certes, le nouveau-né est un individu à part entière. Mais en entrant dans la vie, il entre aussi en société. Sa venue au monde l'inscrit dans une série d'appartenances successives et plus ou moins emboîtées : la famille, le quartier, la paroisse, les camarades de classe et de jeu, la ville, et même la nation.

Cette dualité l'enrichit au fil du temps. L'éducation familiale, tout autant que les rencontres, construisent son individualité et sa personnalité, tandis que par son insertion dans des cercles de plus en plus larges, l'enfant acquiert une autonomie et une liberté de plus en plus grande, ce qui le fera passer du stade enfantin à celui d'adulte.

Adèle, Adrienne, Jeannine, Sylvie, Charles, Guy, Jean et les autres sont autant de figures dont nous suivons l'évolution et la vie quotidienne à Marseille, dans une société en pleine mutation. En un siècle, entre les lois rendant l'école obligatoire (Jules Ferry, 1881-1882) et la « révolution sociétale de mai 1968 », les représentations de l'enfance, la reconnaissance du statut des enfants et leur place dans la société changent profondément.

### Naître

La naissance marque **l'entrée de l'enfant dans sa famille et dans la société**. Contrairement à aujourd'hui, de nombreuses naissances sont des « accidents », car les couples ne disposent pas de moyens contraceptifs fiables : la naissance peut donc être prévue et voulue, ou imprévue et redoutée, occasions de réjouissances ou d'inquiétudes, de fêtes ou de chagrins. Événement privé, vécu chez soi ou, de plus en plus au XXe siècle, à l'hôpital, elle prend une dimension publique par l'inscription dans les registres de l'état civil, où les actes de naissance mentionnent la filiation, et par la confection et la diffusion de faire-part. Des rites profanes ou religieux marquent publiquement le début de l'existence sociale de l'enfant.

**Louis Sciarli**  
**Enfant mis en**  
**couveuse**  
**(décembre**  
**1952)**  
**néatif souple**



**Marcel de Renzis (1910 - 1998)**  
**Portrait d'un jeune garçon en train de goûter**  
**[années 1950]**  
**tirage original**  
**(AMM, 73 Fi 39)**



**Nourrir**

Nourrir l'enfant **conditionne sa santé et parfois même sa survie**. Au XIXe siècle, la mortalité infantile est souvent causée par une alimentation défectueuse et corrompue, et notamment par l'emploi de lait animal contaminé ou de bouillies indigestes. Dans un contexte de peur de la dépopulation, les médecins s'immiscent avec autorité dans ce qui était auparavant l'affaire des seules femmes, et accusent les mauvaises mères de mal nourrir leurs enfants, notamment en les confiant à des nourrices mercenaires, et d'aggraver ainsi la mortalité infantile. Si seul l'allaitement maternel trouve grâce à leurs yeux, il leur faut aussi tenir compte des **réalités sociales et notamment du travail des mères, qui le rend impossible**. Des solutions alternatives sont développées. Les découvertes de Pasteur permettent de stériliser le lait et les biberons et de réhabiliter l'allaitement artificiel, les industries agroalimentaires fournissent des farines lactées et des aliments infantiles de qualité. Grâce à l'initiative privée puis à la puissance publique, des crèches et des ouvriers accueillent les tout-petits, offrant les conditions d'un contrôle sanitaire accru des enfants et de leur alimentation.

**Soigner et protéger**

Du XIXe au XXe siècle, la naissance, la croissance et l'état de santé de l'enfant font l'objet d'une surveillance médicale grandissante, avec comme enjeu la **réduction de la mortalité infantile**. La dépopulation, vécue comme un « péril national » depuis la défaite de 1870 contre la puissante et populeuse Allemagne, conduit l'Etat à mettre en place **une véritable politique de suivi sanitaire de la petite enfance et d'assistance sociale**. Les maternités hospitalières sont réaménagées selon les normes de l'hygiène pasteurienne, et des dispensaires sont ouverts pour compléter la médicalisation de la société auprès des plus pauvres.

Grâce à l'émergence de la pédiatrie et de la puériculture, aux progrès de la vaccination contre les maladies infectieuses infantiles comme la variole ou la diphtérie, véritables fléaux dans les couches populaires, le combat contre la mortalité infantile (et celle des mères en couches) est conduit victorieusement, puisque le taux de décès avant un an passe de **22 % en 1860 à 11 % en 1920 puis à 6 % en 1935**.

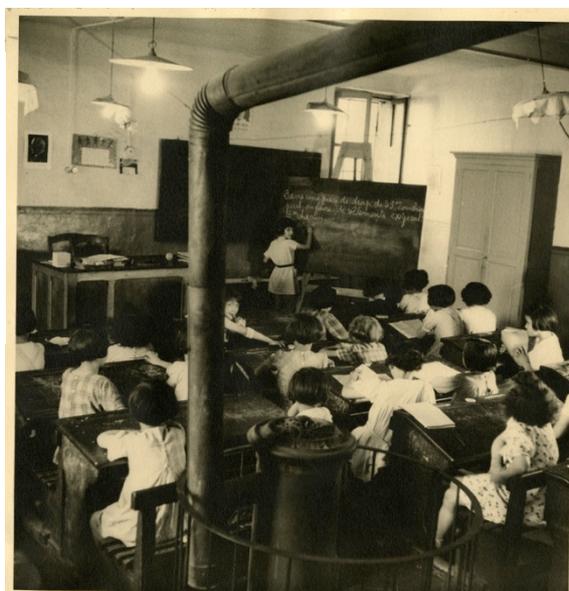
Cette politique nationale est aussi conduite à Marseille avec l'ouverture de la maternité de l'hôpital public de la **Conception dès 1864, où le professeur Léon**

**Astros dirige le premier service de pédiatrie de la ville en 1902.** Les initiatives privées dans ce domaine ne sont pas en reste : de nombreuses sociétés de bienfaisance et de charité laïques, comme la Société de protection de l'enfance fondée en 1873, ou religieuses, comme les œuvres de l'abbé Fouque (fondateur de l'hôpital Saint-Joseph, de l'orphelinat de Saints-Anges, etc.), œuvrent pour le bien-être des petits Marseillais, en particulier ceux des classes populaires, tant du point de vue physique que moral.

### À l'école

**La loi du 16 juin 1881 instaure la gratuité de l'école publique et celle du 28 mars 1882 l'obligation pour tous les enfants, garçons et filles, de fréquenter l'école de 6 à 13 ans.** Désormais, l'enfance est « rallongée » et protégée : l'entrée dans le monde du travail est repoussée à 13 ans. Ces deux lois, avec celle sur la laïcisation progressive du personnel enseignant des écoles publiques (loi du 30 octobre 1886), fondent l'école républicaine, publique et laïque où tous les enfants apprennent à lire, écrire, compter et devenir de futurs citoyens.

**Marcel de Renzis**  
**École de filles de la rue de l'Evêché :**  
**Le cours de mathématiques**  
**[années 1950]**  
**tirage original**  
**(AMM, 60 Fi 151)**



La population de Marseille ne cesse de croître : elle passe de **360 000 habitants en 1881 à 491 000 en 1901, 636 000 en 1946 et 778 000 en 1962.** À côté des écoles « libres », souvent tenues par des religieux, il faut accueillir en nombre dans les écoles publiques ces masses d'enfants, dont une forte proportion est issue de l'immigration. C'est ainsi que le paysage de chaque quartier va être marqué par les bâtiments des écoles primaires élémentaires et maternelles, de type « Ferry » (par exemple la Major), puis « Front populaire » (par exemple Saint-Pierre, Malpassé) et enfin « Egger » dans les années 1950 (du nom de l'architecte René Egger, par exemple La Rose).

L'accueil public de la petite enfance s'organise lui aussi : le décret du 9 novembre 1923 stipule que « *les crèches ont pour objet de garder les enfants bien portants en bas âge pendant le travail de leur mère. Les enfants y reçoivent jusqu'à ce qu'ils aient accompli leur troisième année, les soins hygiéniques et moraux qu'exige leur âge* ». Ainsi, à Marseille, s'il existait déjà des « salles d'asile » pour les petits, la première crèche municipale ouvre à Vauban en 1901, offrant 45 places. L'offre

L'accueil public de la petite enfance s'organise lui aussi : le décret du 9 novembre 1923 stipule que « *les crèches ont pour objet de garder les enfants bien portants en bas âge pendant le travail de leur mère. Les enfants y reçoivent jusqu'à ce qu'ils aient accompli leur troisième année, les soins hygiéniques et moraux qu'exige leur âge* ». Ainsi, à Marseille, s'il existait déjà des « salles d'asile » pour les petits, la première crèche municipale ouvre à Vauban en 1901, offrant 45 places. L'offre

municipale s'enrichit au cours des années jusqu'à atteindre 290 places en 1957 et 570 en 1968, avec un personnel spécialisé de mieux en mieux formé.

## Au travail

Dans les sociétés rurales traditionnelles, **l'enfant est une force de travail au sein de la cellule familiale**, où il est employé selon ses forces. L'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle se fait sur la même logique, et de nombreux enfants sont embauchés dans les fabriques ou dans les ateliers ; c'est une main d'œuvre docile et peu coûteuse. Dans un contexte libéral, l'Etat intervient *a minima* pour les protéger : alors que l'instruction primaire n'est pas obligatoire, seule la loi du 22 mars 1841 pose des limites à leur exploitation : elle interdit d'employer des enfants de moins de 8 ans dans des manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou feu continu, de même qu'elle limite le temps de travail des 8-12 ans à 8 heures maximum par jour, entrecoupées de temps de repos ; elle prohibe aussi le travail de nuit pour les moins de 13 ans et le travail le dimanche et les jours fériés pour les moins de 16 ans. Mais ces dispositions ne concernent que la grande industrie.

Dans le dernier quart du siècle, les choses changent : la III<sup>e</sup> République se donne pour mission de protéger la santé des futurs citoyens et de les éduquer en bons républicains ; elle s'en donne aussi les moyens en intervenant dans la réglementation du travail. **La loi du 19 mai 1874 proclame la primauté de l'instruction primaire sur les exigences du travail : ainsi, l'âge minimum légal pour travailler est repoussé de 8 à 12 ans pour permettre aux jeunes salariés d'avoir une instruction primaire correcte.** Les lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882), en rendant l'école primaire gratuite et obligatoire jusqu'à 13 ans (14 ans en 1936, 16 ans en 1959), parachèvent le processus et rendent en théorie le travail des enfants impossible.

Mais l'application des lois sur le terrain n'est pas toujours effective : à Marseille, si les grandes industries traditionnelles (huileries, savonneries, raffineries de sucre) sont peu utilisatrices de la main d'œuvre enfantine, cette dernière demeure bien employée dans les filatures, verrerie, entreprises de construction mécanique et fabriques de tuiles de la ville et sa banlieue, ainsi que dans les « petits » métiers de la rue et de service, qui échappent complètement à la législation, de même que certaines organisations charitables, qui sous couvert d'apprentissage et formation, font travailler trop durement et gratuitement leurs recrues.

Il faut attendre le XX<sup>ème</sup> siècle pour voir l'article 9 de la *Déclaration des droits de l'enfant* (promulguée le 20 novembre 1959 par l'O.N.U.) proclamer, parmi d'autres dispositions, l'obligation d'un *âge minimum approprié pour travailler* et surtout la primauté absolue de la santé et de l'éducation de l'enfant.

## Jouer

Jouer, pour l'enfant, est primordial : par le jeu, et avec les jouets, **il prend du plaisir, mais surtout il expérimente ses capacités motrices et intellectuelles, découvre son environnement et interagit avec les autres individus. Jouer est donc un facteur essentiel de son développement et de son intégration dans la société,** fonction reconnue seulement à partir des années 1950.

Si certains jeux et jouets paraissent universels et éternels (faire la course, exercer son adresse avec un quelconque jouet, construire une cabane, s'occuper de sa poupée, etc.), ils évoluent pourtant en même temps que la conception qu'on se fait de l'enfant et de la place qu'on lui donne : jeux d'intérieur ou d'extérieur, jeux et jouets individuels ou jeux de groupes et jeux de société, jeux et jouets d'imagination, d'imitation, de construction, de motricité, d'adresse, etc., tous sont des miroirs de l'enfant et surtout de la société dans laquelle il évolue.



**Edouard Laugier (1863-  
vers 1950)**  
**Le jeu de croquet à la  
campagne « la Marie » aux  
Olives**  
**[vers 1900]**  
**photographie  
stéréoscopique négative  
sur plaque de verre**  
**(AMM, 110 Fi 95)**

Avant l'ère de leur fabrication industrielle à grande échelle, les jouets peuvent être un marqueur social : si les principes d'un jeu ne changent pas, en revanche le jouet est plus ou moins élaboré, complexe... et onéreux, suivant la classe sociale de son petit propriétaire. Le vélo, par exemple, et *a fortiori*, la voiture à pédales, sont l'apanage des enfants d'une classe sociale plus favorisée.

Enfin, les jeux et jouets, parfois issus d'une longue tradition (comme les dés, les rondes et comptines), peuvent être porteurs d'inscription dans un rôle sexué ou être des rites de passage : avoir sa première poupée et s'en occuper, c'est préfigurer son futur rôle de mère ; enfourcher son premier vélo, c'est avoir la possibilité d'explorer, d'agrandir son espace vital, en toute indépendance.

## Lire

Les livres pour enfants existent depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, ; mais c'est la scolarisation massive de la fin du XIX siècle, en parachevant l'alphabétisation de tous les petits Français, qui favorise la pratique de la lecture comme loisir.

Les petits lecteurs ont alors le choix entre les romans au succès jamais démenti d'auteurs français tels que la Comtesse de Ségur, Michel Zévaco ou Jules Verne, et ceux, récemment traduits comme *Olivier Twist* (1841), *Les quatre filles du Docteur March* (1868), *L'île au Trésor* (1885), *Pinocchio* (1902), *Nils Holgersson* (1912), *Le livre de la Jungle* (1913).

L'essor concomitant d'éditeurs spécialisés tels Hetzel et son *Magasin d'éducation et de récréation* (fondé en 1864) ou Hachette et sa *Semaine des enfants* (fondé en 1857), Gautier-Languereau et sa *Semaine de Suzette* (1905), complète sous la forme très populaire du feuilleton ce panel déjà conséquent. Les supports et modes de lecture se diversifient aussi avec l'invention de l'album illustré et bientôt de la bande dessinée : *La famille Fenouillard* (1889), *Bécassine* (1905), *Les pieds nickelés* (1908), *le Journal de Spirou* (1938), *Tintin* (1946). Les éditeurs cherchent à fidéliser leur public enfantin avec la création de collections spécialement dédiées, comme Hachette avec *La Bibliothèque Rose* en 1856 et la *Bibliothèque Verte* en 1923, ou les Editions GP avec *La Bibliothèque Rouge et Or* en 1947. Ils diversifient leurs sujets, depuis le roman jusqu'au documentaire, le but affiché étant d'instruire tout en divertissant.

Au panthéon des héros des lectures enfantines se bousculent alors des animaux humanisés (*Peter Rabbit* de Beatrix Potter, 1902, *Gédéon le Canard*, de Benjamin Rabier, 1923, *Mickey Mouse*, de Walt Disney, 1930, *Babar l'éléphant* de Jean de Brunhoff, 1931, ...), ou des enfants auxquels ils peuvent s'identifier : la Sophie des *Malheurs de Sophie*, de la Comtesse de Ségur (1858), le Lebrac de *La guerre des boutons* de Pergaud (1912) ou le Jim Hawkins de *L'île au trésor* de Stevenson (1885). Dans un mélange de romanesque, de fiction merveilleuse et de réalité documentaire, ces livres aident les enfants à intégrer les codes et les connaissances utiles pour leur passage à l'âge adulte. Cette entreprise d'éducation au sens large se lit par exemple dans la célèbre série du *Club des cinq* d'Enid Blyton, publiée en France à partir de 1955.

Cet enjeu fait d'ailleurs l'objet de stratégies idéologiques : certaines maisons d'éditions, comme Mame, défendent une ligne chrétienne alors que d'autres, comme les éditions Vaillant fondées en 1945, sont proches du Parti communiste. Pour autant, les publications pour la jeunesse, sont toutes soumises à la loi du 16 juillet 1949 qui stipule qu'elles ne doivent pas inciter au « *banditisme, au mensonge, au vol, à la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse, ou à inspirer ou entretenir des préjugés ethniques ou sexistes* ».

## ■ Autour de l'exposition

- En vente sur place, des éditions spéciales de deux pochettes « histoires d'ombres » (figurines pour théâtre d'ombres) « Gyptis et Protis » et « les jeux » (éditions Coco d'en haut) et cahier de coloriage « Archives ».
- Visites commentées (durée: 1 h) : les mardis et samedis à 14 h 30 (pour les individuels) et jeudis à 14 h 30 (pour les groupes, sur réservation au 04. 91. 55. 33. 75).
- Contes et atelier de fabrication de figurines pour théâtre d'ombres (durée 1 h 30, à partir de 6 ans) : les samedis à 15 h 30 : 25 novembre, 09 décembre 2017 et 10 février, 14 avril 2018 (sur réservation au 04. 91. 55. 33. 75).
- Projection : « *Graines au vent* », « *La Récréation* » et « *Des lapins dans la tête* », courts-métrages de Paul Carpita : les samedis à 15 h 30 : 02 décembre 2017 et 17 mars 2018.
- Journée d'études : en collaboration avec l'Université d'Aix-Marseille : « *La recherche et la cité* » : mercredi 21 février (programme à venir)
- Présentation d'objet (relatif au baptême et à l'allaitement) par Jacques Delenne : les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 : 06 décembre 2017, 17 janvier et 07 mars 2018.

Et toujours ... l'Atelier de moulage de sceaux (durée : 1 h) : à partir de 6 ans (enfants accompagnés), sur réservation au 04. 91. 55. 33. 75 : les mercredis à 14 h 00 : 13 décembre 2017, 17 janvier, 07 février, 07 mars et 18 avril 2018

## ■ Les visuels pour la presse



**Anonyme**  
**L'apprentissage de la**  
**marche**  
**[vers 1900]**  
**photographie**  
**stéréoscopique négative**  
**sur plaque de verre**  
**(AMM, 19 Fi 1483)**



**Édouard Cornet (1861-1930)**  
**Fernand Weill jouant avec sa**  
**filie Emilienne**  
**[1903-1905]**  
**photographie négative sur**  
**plaque de verre**  
**(AMM, 115 FI 360)**



**Henri Para (1870-1948)**  
**Enfants sur le Vieux-Port**  
**photographie stéréoscopique**  
**positive sur plaque de verre**  
**(AMM, 33 Fi 477)**



## ■ Informations pratiques

« Quel amour d'enfant ! »

Exposition du 23 novembre 2017 au 28 avril 2018

Archives municipales de Marseille

10 rue Clovis-Hugues (3<sup>ème</sup> arrondissement)

[dgac-archives@marseille.fr](mailto:dgac-archives@marseille.fr)

<http://archives.marseille.fr>

**Horaires** : du mardi au vendredi 9 h – 12 h / 13 h à 17 h et le samedi de 14 h à 18 h

Fermé les dimanches, lundis et jours fériés, ainsi que les 23, 26 et 30 décembre.

**Transports** : métro 1 et 2 station Saint-Charles

Tramway 2 station Longchamp ou National

Bus 52 arrêt « Archives municipales », 9 arrêt « Bernard/Clovis Hugues » ou « Belle-de-Mai/La Friche »

Voiture parking rues Clovis Hugues et Guibal.



# Contacts presse

## Attachée de presse

**Sylvie Benarous** 04 91 14 65 97  
[sbenarous@mairie-marseille.fr](mailto:sbenarous@mairie-marseille.fr)

## Directrice de l'Information Digitale et Editoriale

**Corinne Ferraro** 04 91 14 65 25  
[cferraro@mairie-marseille.fr](mailto:cferraro@mairie-marseille.fr)